5,80

A1617

CERTIFIEE CONFORME
Le Président,
29 AVR 2002

lidal

laboratoire d'analyses

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LIDAL DU 17 JUILLET 1997

Etaient présents : Monsieur Régis VACHOUX, Monsieur Raymond MOLLARD, Monsieur Edo FUESS, Monsieur Gabriel BERTHET, Monsieur Gérard CHABERT, Monsieur Jean FALQUET, Monsieur Thierry STEEGH, Monsieur Jean François LAVAL, Fédération des coopératives laitières de Haute Savoie, Monsieur Paul MULLER, Monsieur André GARRET, Mademoiselle Isabelle PION.

Etaient excusés : Monsieur Raymond BOUCHET, Monsieur Robert LAFFIN, Monsieur Gilbert MOGEON, Monsieur Bernard MOUY, Monsieur Roger PEGUET, Monsieur Roger VIONNET, Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture, Monsieur Bernard PENEAU, Monsieur Michel GOTTELAND, Monsieur Jacky PELLARIN, Monsieur André POIROT.

Participaient à la réunion : Isabelle PION, Jean François LAVAL.

En ouvrant la séance, le Président, Régis Vachoux présente le vétérinaire Thierry STEEGH qui siègera au Conseil au titre du Groupement Technique Vétérinaire, en remplacement du Docteur P. Sauve.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 JANVIER 1997.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. ACTIVITE TECHNIQUE DE L'EXERCICE 96/97.

André GARRET commente les documents (annexe1).

Dans l'ensemble des services, les réalisations sont relativement conformes aux prévisions. Toutefois, il faut noter :

⇨ une diminution plus importante que prévue des producteurs en 73-74 accompagnée d'une baisse de la demande de dénombrements Butyriques en Savoie compensée par la poursuite de la recherche des staphylocoques.

⇨ Des réalisations en chimie, (fourrages et salaisonneries) et immuno-sérologie conformes aux prévisions.

⇨ Le développement des analyses « plats cuisinés et viande ».

⇨ Une progression sensible des recherches de germes (programme PRO.ST) en Pathologie animale.

3. COMPTE FINANCIER 96/97

L'exercice clos au 30/06/97 devrait se solder par un excédent au vu des premiers éléments fournis par la comptabilité (annexe 2).

4. BUDGET PREVISIONNEL

Pour l'élaboration du budget prévisionnel 97/98, les hypothèses sont les suivantes :

⇨ Ajustement des dépenses en fonction des indications de l'exercice précédent.
⇨ Maintien du personnel salarié actuel (22.4 UTH).
⇨ Baisse du nombre de producteurs en Savoie et Haute-Savoie (de l'ordre de 3.5 %).
⇨ Prolongation du programme « Staphylocoques ».
⇨ Maintien de l'activité « Contrôle Laitier et Services au Fromagers ».
⇨ Baisse de l'activité « chimie » (fourrages et salaisons).
⇨ Maintien de l'activité en « séro immunologie ».
⇨ Développement de l'hygiène alimentaire (environ 5 %).
⇨ Maintien de l'activité en « Pathologie animale ».

L'équilibre du budget est réalisé en appliquant une augmentation moyenne de 2.5 % des tarifs.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte cette proposition.

5. ELECTION DU BUREAU

En remplacement de Messieurs BOCCAGNY et FUESS, il est proposé la candidature de Messieurs MOLLARD et CHABERT aux postes de Vice-Président.

A l'unanimité le Conseil d'Administration élit le Bureau suivant :

- Président : R. VACHOUX
- Vice-Présidents : G. CHABERT R. MOLLARD

6. AMENAGEMENT DU SOUS-SOL

Divers travaux d'aménagement des locaux sont nécessaires pour :

⇨ assurer le développement du secteur « hygiène »,
⇨ prévoir une diversification dans le domaine de l'analyse des eaux et des boues de stations d'épuration,
⇨ accueillir le secrétariat « paiement de la qualité » resté à la Maison de l'Agriculture.

Il est notamment envisagé d'installer le poste « traitements des données » dans l'actuel local de réception des échantillons, et de transférer celui-ci dans l'actuelle salle de stockage des produits qui sera elle-même transférée au sous-sol. Ce local serait équipé d'un escalier et d'un monte-charge, pour accéder de l'intérieur au sous-sol.

Le stockage des fournitures et produits de laboratoire serait transféré au sous-sol ainsi qu'un local d'essai pour les analyses chimiques.

Le sous-sol serait équipé de structures indispensables pour une éventuelle extension des locaux d'essais. En outre, l'étanchéité du toit sera à refaire.

Le financement de ces travaux (coût estimé à 500 000 F) pourrait être assuré par un prêt cautionné par le Conseil Général.

Le Conseil d'Administration donne son accord sur ce projet sous réserve d'un chiffrage précis.

7. QUESTIONS DIVERSES

a) Revue de Direction

Isabelle PION donne le compte rendu de la revue de direction (annexe 4) qui fait le point annuel sur le système d'assurance qualité mis en place au laboratoire.

b) Lecture est faite d'un courrier d'un producteur mettant en cause la grille leucocytes.

c) Notification des résultats aux producteurs : le CNIEL demande que :

⇨ Le seuil minimal en germes totaux soit abaissé de 10 000 à 5 000 (l'UPB demande 1 000).
⇨ Le résultat « leucocytes » soit plafonné à 2 000 000 de cellules.

Le Conseil souhaite que l'interprofession donne son avis sur cette demande avant toute modification. Un courrier sera envoyé au Syndicat des Fromagers et à la Fédération des Coopératives Laitières.

d) Suite à de nombreuses plaintes des producteurs et des fromagers, il est demandé à la Direction des Services Vétérinaires de ne pas notifier des arrêts de collecte aux intéressés avant qu'ils n'aient reçu leurs résultats du LIDAL.

e) JF. LAVAL demande que des procédures strictes soient mises en place entre le LIDAL et les deux DSV afin de prévenir immédiatement les entreprises laitières des accidents sanitaires (tuberculose, salmonellose, brucellose) survenus dans les cheptels de leurs adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures.